



Les inhibitions linguistiques

III - Rire et pleurer : une communication dédiée

Jean Morenon, Psychiatre honoraire des Hôpitaux
François Péréa, Docteur en Sciences du Langage

Vers le [texte complet](#) (4 parties fondues en un seul article)



Il est remarquable que l'humain qui, seul parmi les êtres vivants dispose d'une réelle capacité linguistique, possède avec le rire et le pleurer un autre mode de communication très performant et entièrement dédié à une gamme étendue d'expressions émotionnelles.

Ce système est plus développé chez l'homme que chez les animaux (même les grands primates). Et la régulation sociale humaine est largement assurée par l'affectif et l'émotif qui prédominent, en ce domaine, sur la pensée sémiotisée.

Rires ou larmes apparaissent comme l'indice de réactions émotives qui parcourent l'être. Plus exactement ils en sont l'accompagnement visible et audible et, à ce titre, concourent à une forme de communication involontaire entre les personnes. Mais cette communication directe et immédiate de l'émotion n'utilise pas l'instrument

linguistique : elle installe un autre registre et inhibe ou subordonne la langue totalement ou partiellement.

À la question de savoir si cette faculté engendre des zones d'inhibitions linguistiques au même titre que les événements érotiques et non érotiques précédemment examinés, notre réponse est oui, puisque le rire, et encore plus le pleurer, le sanglot qui étirent la voix, font obstacles à la communication verbale. Mais par l'expression émotive qu'ils véhiculent, au détriment du langage sémiotisé, ils remplissent, nous allons le voir, une fonction particulière dans le rapport de l'être à la communauté.

Le **rire** et le **pleurer** sont des phénomènes singuliers qui caractérisent des émotions opposées autant par l'expression visible et audible que par le mécanisme de leur production. Malgré leur évidente parenté, il n'existe pas de terme commun pour désigner ces facultés. Nous ne nous attarderons pas sur la description (sinon pour signaler qu'au plan de la physiologie phonatoire, le rire appelle un temps de dilatation thoracique et d'admission d'air ensuite vivement expulsé de façon spasmodique, tandis que le pleurer, de façon inverse, appelle d'abord un temps de contraction thoracique avec admission saccadée de l'air ; quant aux mimiques faciales correspondantes elles sont bien connues ; elles s'animent d'une cinétique musculaire symétrique et inverse, bien connue des caricaturistes et stylisée dans les émoticônes familières aux internautes).

L'un et l'autre sont accompagnés de manifestations sonores pouvant atteindre une forte intensité et donc susceptibles de porter loin. Le mécanisme est ici différent des cas examinés précédemment. Il ne s'agit pas d'une anticipation émotionnelle laissant la personne sans voix, ni d'une rupture du rapport sémiotique comme dans l'étreinte sexuelle. Il s'agit d'un spasme respiratoires avec blocage temporaire de l'appareil laryngo-trachéal qui accorde la priorité expressive au rire ou au pleurer et rendant impossible les fonctions phonatoires.

La question, peut-être superflue, est de savoir si rires ou pleurs sont ou non des indices (on sait qu'un indice est "signe" pour celui qui le perçoit et non pour celui qui l'émet). La réponse est double : oui parce qu'ils sont des manifestations non intentionnelles, extérieures au code de la langue, ne répondant nullement à la définition du signe linguistique ; non parce qu'en toute conscience ils communiquent à l'entourage une information précise et immédiate sur l'état affectif de la personne qui rit ou qui pleure ; ils exercent sur autrui, à un haut degré, un pouvoir mobilisateur ; il leur est aussi attribué une fonction d'alerte qui stricto sensu n'appartient pas à l'indice. Tout cela les classe dans une autre catégorie.

Une fonction de communication bien singulière résulte de ceci : si les pleurs, par exemple, ne visent pas intentionnellement un destinataire, ils suscitent chez l'autre une réponse qui constitue un signe auquel le "pleureur" est soumis. Un circuit se met en place, émotionnel et, de quelque manière que ce soit, sauf en langue ici,

signifié.

On ne peut donc retirer au rire et au pleurer une fonction de communication dédiée assurément très importante au sein des groupes sociaux. Ces manifestations sonores peuvent être considérés comme des messages extra linguistiques visant les congénères. Le rire aussi bien que les pleurs "s'infiltrent par contagion dans l'être du (ou des) destinataire(s)", toujours prédéterminé(s) à partager la tonalité émotionnelle qu'ils véhiculent. Ces "matrices d'expression" sont donc communicatives par destination, ce qui, a priori, n'est nullement une caractéristique de l'indice, sauf à constater qu'il advient à l'indice humain d'être pris dans une relation intersubjective.

Rires ou pleurs, joie ou peine, introduisent donc entre les individus un style de relation singulier : avec plus ou moins de force, ils témoignent certes de certains statuts émotionnels, et surtout les transmettent.

Mais n'étant pas des signes linguistiques ils ne communiquent simultanément aucun message verbal et ne disent pas pourquoi la personne rit ou pleure.

Rires et pleurs appartiennent à la catégorie des actes réflexes non intentionnels sur lesquels la volonté n'a aucun pouvoir ni pour les provoquer ni pour les interrompre. À ce titre ils expriment directement l'état affectif de la personne. Lorsque les rires ou les larmes sont intentionnels, c'est-à-dire feints, le sens de l'intrigue est profondément altéré dans le sens de la falsification.

Rires et larmes authentiques nous font donc connaître, malgré elle, que telle ou telle personne est triste ou gaie et, a-t-on dit, sont contraignants pour le destinataire : ils se donnent une emprise sur celui-ci. Lequel, partageant l'émotion gaie ou triste, n'échappe pas toujours au fou rire ou aux larmes.

Ce pouvoir supplémentaire d'emprise constitue, entre les êtres, le modèle même d'une relation par contiguïté. Par le biais du rire ou du pleurer l'affect fait corps avec ce qui l'exprime et la distanciation n'existe pas sous ce registre. Une telle communication ne se reçoit pas comme un discours. Sans aucune anticipation du sens, nous sommes dans un système relationnel remplissant tout l'espace et oeuvrant à la transformation immédiate de celui qui le reçoit.

Il semble, en résumé, que deux effets principaux puissent être attribués au rire et au pleurer :

- l'un résulte de la capacité de mobilisation qu'ils exercent, phénomène de grande importance puisqu'il met en alerte ou solidarise la communauté affectée par la manifestation sonore ; cet effet direct sur les liens sociaux ressortit à d'autres disciplines mais est assez important pour être mentionné ici ; la psychopathologie est particulièrement concernée : le trouble de la réactivité émotionnelle (affectivité

déficitaire, rires paradoxaux) est un des symptômes les plus clairs des schizophrénies ; dans les psychoses bipolaires les dysrégulations de la tonalité émotive sont également au premier plan et constituent la substance même de l'affection.

- l'autre résulte du pouvoir de modifier l'affectation de la réalité ; il nous intéresse de plus près en raison des diverses modalités et nuances d'inhibitions linguistiques qui sont ainsi introduites dans l'interaction.

Au maximum le fou rire ou la crise de sanglots inhibent l'énonciation des faits qui les suscitent ou les accompagnent. On peut objecter des motifs mécaniques sans ignorer la concomitance des phénomènes émotionnels étroitement associés.

Mais le processus le plus général et le plus courant est l'établissement d'un nouvel ordre de réalité tel que l'effet recherché et l'effet produit, bien que créés par le moyen du langage se situent tous deux hors du langage. Cela est évident dans les rencontres ludiques comme les spectacles de fantaisie ou comiques, qui sont des institutions sociales bien établies. Tout comme, en sens inverse, dans les représentations dramatiques, les spectacles d'arène ou les films d'horreur contemporains.

Un sourire

Le problème est plus subtil lorsque dans une interaction un sourire ou des larmes surviennent chez l'un des protagonistes. Cela fait apparaître une donnée nouvelle : sur le plan interindividuel l'échange verbal est marginalisé et subit une inhibition, a minima certes, mais suffisante pour déplacer le champ de la réalité. Les larmes ou le rire modifient les règles de l'échange en introduisant, entre les êtres, un rapport extra linguistique au point d'annuler, altérer, ou le plus souvent détourner la relation intersubjective.

Dans un entretien médical le patient peut être en condition de dénier le motif de la rencontre. Nous prendrons en exemple une consultation d'alcoologie où il advient que le consultant cherche à introduire un regard humoristique, invitant le clinicien à s'amuser avec lui de ses exploits éthyliques. Le contenu cognitif initialement inhibé est communiqué certes, mais sous condition que le rang privilégié dans l'interaction revienne au motif d'en rire.

Ce phénomène est de grande importance. La plaisanterie, en transformant les bases de l'échange, fait plus qu'introduire une modalité nouvelle dans l'acte de parole, elle lui fait subir un changement de finalité. Le thème générateur du discours cesse d'appartenir au contenu cognitif du message. Le rang privilégié n'appartenant plus à la fonction verbale, la communication véhicule une autre réalité, radicalement distincte, d'ordre émotionnel, exprimée sur les registres que l'on sait et que manifestent le ton, la mimique, etc.. Le dessein d'informer s'efface devant le

dessein d'en rire et on ne méconnaîtra pas que le même phénomène peut être introduit par les larmes. Il n'y a certes pas d'inhibition apparente du verbe dont la visée de signification est cependant déqualifiée. La parole cesse d'être un échange entre des protagonistes installés dans leurs identités respectives. Loin du fou rire ou des sanglots qui inhibent totalement le verbe, un simple sourire a pouvoir de "créer un autre aménagement dans le circuit de parole". Le phénomène est banal dans la conversation amoureuse dont la finalité est évidemment extra linguistique. A des degrés divers, le remaniement de la hiérarchie à l'intérieur du message est tel que la déqualification du verbe vaut pour une inhibition masquée du contenu discursif ainsi rendu anodin.

A minima nous sommes en présence d'une [ZIL](#) (Zone d'Inhibition du Langage), occultée mais réelle, par simple conversion de la relation, processus extrêmement fréquent dans la vie courante.



Photo prise à Marseille, sur la Canebière, après l'armistice de juin 40 lors de la cérémonie du départ pour Alger des drapeaux des régiments français.

[*Retour à l'Index*](#)

Site créé le 02 août-1997. Dr J. Morenon, F-04500 [RIEZ](#)

Emplacement du Fichier :

<http://jean.morenon.fr/PDF/rirepleur.pdf>

